



Falsification signature feuille de présence

Par **miss_july974**, le **04/03/2010** à **00:58**

Bonjour,

je suis étudiante sage femme et je suis convoquée au conseil de discipline car j'ai falsifié une feuille de présence avec la signature d'une sage femme à une garde...est ce que je peux être exclue définitivement?

Sinon quels sont les risques encourus?

je vous remercie d'avance pour la réponse